snetaa Bordeaux FO

Note aux S1 n°6

9 octobre 2023

Edito : Actualité académique… - Rendez-vous militant dans les départements du 47 et du 64 - Frais de déplacement - Inacceptable sondage de l'institut CSA - Mobilisation AESH - Mardi 3 octobre - Elections au CA : Votez SNETAA-FO / FNEC-FP-FO ! - Brèves : Titres de transport et remboursement, Dispositif d'affectation sur poste adapté, SFT, Inscription aux concours, Jehan Dupérier, AG 33, Budget 2024

Actualité académique…

Edito

L'actualité académique, c'est la carte des formations professionnelles et BTS. Nous avons déjà participé à un groupe de travail au rectorat le 29 septembre au cours duquel nous avons pu porter les dossiers argumentés contre des fermetures de formations de deux établissements de l'Académie… Oui, les deux seuls qui nous ont sollicités. Et a priori, pour l'un des 2, celui où il était prévu la suppression du BTS « Négociation et Digitalisation de la Relation Client », l'autorité académique devrait faire marche arrière ! A vérifier. Le combat continue pour l'autre établissement qui devrait obtenir une audience auprès de la Rectrice et auprès de la Région dans les prochains jours. Nous allons siéger en Conseil Académique de l'Education nationale ce jeudi 12 octobre, puis en Comité Social d'Administration Académique, le lundi 16 octobre. Nous espérons obtenir gain de cause. Si d'autres établissements ont envie eux aussi d'être soutenus de manière plus active par notre organisation, alors qu'ils se dépêchent de nous interpeller… Tous les combats qui ne sont pas menés avec détermination, sont perdus d'avance !

Mais l'actualité académique, c'est aussi, encore et toujours, le « Pacte ». Nous avons appris lors des conseils départementaux que certains chefs d'établissement tentaient de faire accepter des « Pactes » via la signature du VS… C'est illégal !

Pour signer un « Pacte », il faut signer une lettre de mission dont le modèle est paru au BO. **Voir en ligne** sur notre site Internet ce modèle de « contrat ».

Bien évidemment, le SNETAA-FO n'est pas là pour juger les collègues. Chacun fait comme il peut faire. **Mais la position du SNETAA-FO sur le sujet est très claire : ne pas signer de « Pacte » et cesser de faire du bénévolat.**

C'est notamment ainsi, en montrant que les enseignants sont indispensables au bon fonctionnement de nos LP, SEP, EREA et SEGPA, que nous pouvons espérer obtenir satisfaction sur nos revendications salariales… Un enseignant débutant, si nous n'avions pas autant perdu de pouvoir d'achat en 25 ans, devrait avoir un salaire brut d'environ 3000 € ! Oui, 3000 € !

D'ailleurs, ce vendredi 13 octobre, à l'appel de quasiment toutes les organisations syndicales, dont FO, une mobilisation est organisée dans tous les départements de France et en Europe, contre l'austérité, et pour les salaires et l'égalité femmes-hommes.

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO, le SNETAA-FO compte sur vous !

EM

Rendez-vous militant dans les départements du 47 et du 64

La semaine passée, le secrétariat académique s'est rendu, pour commencer, le lundi 2 octobre à Agen, pour un Conseil Syndical Départemental réunissant 12 militants du Lot & Garonne. Les sujets abordés furent très nombreux. Lors du bilan de la journée, il nous est apparu important de rencontrer plus souvent les adhérents du Lot & Garonne et de nous déplacer davantage à l'avenir dans ce département afin notamment de toucher des établissements éloignés géographiquement d'Agen.

Nous nous sommes ensuite rendus le jeudi 5 octobre à Pau pour l'Assemblée Générale de notre fédération, la FNEC FP-FO, suivie du Conseil Syndical des Pyrénées Atlantiques du SNETAA-FO. 25 militants avaient fait le déplacement.

Les sujets abordés furent les mêmes que dans les autres départements : conditions de travail, avec notamment la problématique de l'acte 2 de l'inclusion systématique, salaires, « Pactes », réforme des LP, retraites, etc.

A noter qu'à Pau, nous avons sensibilisé les collègues présents au fait que notre secrétaire départemental, Philippe Chasseuil, passait la main… Oui, un appel à candidature à la fonction de secrétaire départemental des Pyrénées Atlantiques du SNETAA-FO va être lancé dès la semaine prochaine. Nous remercions Philippe pour son engagement sans faille durant plus de 10 ans au service des PLP et de tous les personnels de l'Enseignement Professionnel scolaire. Son successeur aura le temps de prendre ses marques petit à petit… Notre devise au SNETAA-FO de l'académie de Bordeaux, c'est chacun fait ce qu'il peut, comme il peut, mais avec sincérité et détermination ! Pas de pression.

Frais de déplacement

Si vous êtes PLP titulaires ou contractuels exerçant sur plusieurs établissements ou TZR affectés à l'année dans un ou plusieurs établissements, alors vous devez demander le remboursement de vos frais de déplacements en utilisant l'application « CHORUS DT ». Evidemment, cette démarche n'est pas chose facile… Mais ne vous découragez pas.

Pour initialiser votre dossier dans « DT CHORUS », il vous faut dès à présent, envoyer à Madame Catherine André par courriel (catherine.andre@ac-bordeaux.fr) ou par courrier à la DAF 3, les pièces suivantes :

- un justificatif de domicile,
- une copie de l'arrêté fixant les établissements d'affectation pour les enseignants titulaires (en complément de service ou TZR à l'année) ou les maîtres auxiliaires ; une copie des contrats ou arrêtés pour les enseignants contractuels,
- une copie des emplois du temps (avec le cachet de l'établissement) de chacun des établissements où s'exercent les services.

Si vous utilisez votre véhicule personnel, il est également nécessaire de faire une demande d'autorisation (**compléter le document prévu**) et de joindre une copie de la carte grise de votre véhicule.

Vous devez compléter dans votre fiche profil l'onglet « véhicules ». Un ordre de mission permanent (obligatoire) sera créé par la DAF 3 (Catherine André).

Inacceptable sondage de l'institut CSA

Des personnels de direction ont découvert le 4 octobre dans les boîtes mails de leur établissement, un sondage, prétendument anonyme, commandé à l'Institut CSA par le ministère de l'Éducation nationale sous l'intitulé suivant : l'état d'esprit des chefs d'établissement après la rentrée 2023. Bric-à-brac de questions où se mêlent les politiques éducatives et pédagogiques, carrière et rémunération des enseignants, appréciation des orientations liées aux réformes comme le traitement des atteintes à la laïcité ou des situations de harcèlement… La méthode de ce sondage a choqué de nombreux chefs d'établissement, notamment adhérents à ID-FO, qui ne sont en rien tenus d'apprécier ou pas la politique de leur ministère.

Mais au-delà de la méthode, des questions interrogent sur les intentions de cette consultation. En effet, **il est demandé aux chefs d'établissement comment ils jugent l'action de Gabriel Attal, mais aussi de quel parti politique ils sont le plus proches ou encore l'image qu'ils ont des enseignants…**

On est en droit de se demander jusqu'où ce pouvoir en place va oser aller durant les 4 années qui lui reste…

Mobilisation AESH - Mardi 3 octobre

Ce mardi 3 octobre, les AESH étaient mobilisés dans tous les départements afin de demander notamment :

- la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- l'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- l'abandon du projet de fusion entre AED et AESH en ARE.

Les AESH ont exprimé une dégradation inexorable de leurs conditions de travail mettant en cause une augmentation des troubles des élèves accompagnés (ruissellement dû au manque de places dans les instituts spécialisés) mais aussi l'augmentation et la répétition des faits de violence. La mutualisation organisée par les PIAL conduit au non-respect des notifications MDPH, les élèves ne sont pas suffisamment accompagnés, voire pas du tout. L'inclusion à marche forcée et sans moyen supplémentaire sur le terrain ça ne marche pas !

Les AESH ressentent un manque de reconnaissance institutionnel, par exemple pas intégrés dans l'accueil lors des journées de pré-rentrée, oubliés des campagnes de communication institutionnelle.

Les AESH reprochent également le ton injonctif des mails qui leur sont adressés par l'administration, particulièrement lors de la campagne de CDIsation où était exprimé une menace de non-versement des salaires en cas de non respect des délais et procédures alors que ces mails ont été envoyés pendant la période de vacances scolaires.

Dégradation des conditions d'exercice, manque de reconnaissance, pas d'évolution possible, rémunération au ras des pâquerettes... Il faut que ça change ! **Le SNETAA-FO soutient les AESH !**

Elections au CA : Votez SNETAA-FO / FNEC-FP-FO !

Au SNETAA-FO, nous pensons qu'il est très important de participer aux élections pour le CA et, surtout, d'avoir des élus SNETAA-FO dans de nombreux CA.

Bien sûr, nous constatons régulièrement qu'un Conseil d'Administration n'est finalement qu'une simple chambre d'enregistrement des décisions prises par le chef d'établissement ou par l'autorité académique. Mais au SNETAA-FO, malgré ces obstacles majeurs, nous considérons qu'il est essentiel de participer aux CA afin de veiller à la diffusion de l'information auprès des collègues, de débattre pour tenter de convaincre et au final, de défendre le lycée professionnel, les PLP et tous les personnels de la Voie Pro, selon les mandats que nous ont donné nos adhérents. C'est pourquoi chers collègues, nous vous demandons de voter et de faire voter pour les listes SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.

Brèves

Titres de transport et remboursement

Le dispositif prévoit la prise en charge partielle par l'employeur public du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués, au moyen de transports publics de voyageurs et de services publics de location de vélos, entre la résidence habituelle et le lieu de travail. L'employeur public prend en charge désormais 75% du tarif des abonnements dans la limite du plafond prévu à l'article 3 du décret de 2010 modifié par le décret du 21 août 2023, soit 96,36 € par mois. **Voir la circulaire** en ligne sur notre site Internet.

Dispositif d'affectation sur poste adapté

Les collègues qui rencontrent des difficultés dues à leur état de santé peuvent faire une demande pour être affectés, à la prochaine rentrée, sur poste adapté. Attention, la date butoir pour faire cette demande est le **mardi 7 novembre 2023.**

Pour davantage d'explications, voir notre « Note aux S1 » du 2 octobre dernier.

SFT

Comme chaque année maintenant, pour bénéficier du SFT (Supplément Familial de Traitement), nous devons transmettre tout un tas de documents à l'Administration via le secrétariat de notre établissement. C'est très pénible, mais si on ne le fait pas… Vous trouverez **la circulaire académique et ses annexes** sur notre site Internet. Attention, date limite pour transmettre votre dossier : vendredi 20 octobre 2023 !

Inscription aux concours

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2024 ont lieu du mardi 3 octobre, à partir de 12 heures, au jeudi 9 novembre 2023, 12 heures, heure de Paris. **Les inscriptions s'effectuent en ligne.**

Jehan Dupérier : pétition

Merci de signer et de faire signer la pétition pour contribuer à la lutte contre la fermeture de 2 divisions de Bac Pro tertiaires (Métiers de l'accueil & Gestion Administration) au LP Jehan Dupérier de Saint-Médard en Jalles :

https://chng.it/7vk9D4gQ5t

AG et CSD 33

AG Gironde, le lundi 16 octobre à Bordeaux : Cliquez **ici**

Budget 2024

« Pour relever le niveau », le ministre Attal a trouvé la solution ! En effet, le budget 2024 prévoit la suppression de 2 500 postes d'enseignants à la rentrée prochaine ! La politique de destruction de l'Ecole continue !

Agenda

Jeudi 12 octobre
Conseil Académique de l'Education Nationale

Lundi 16 octobre
AG FNEC-FP-FO de la Gironde et Conseil départemental du SNETAA à Bordeaux

Lundi 16 octobre
Comité Social d'Administration Académique